

Image not found or type unknown



Litige pour travaux sur les parti communes

Par **Timea125**, le **18/07/2019** à **16:14**

Bonjour je suis propriétaire d'un appartement en copropriété avec un autre propriétaire, avec mon compagnon on a souhaité faire goudronnée une partie de la cour qui fait partie des parties communes et financées seule. Nous avons oumis d'avertir l'autre propriétaire je sais que nous sommes en tord mais je voulais savoir quelle était ces droits et nos droits en-cas de litige. Merci pour votre réponse